

2023-1392  
2024-09-11

GROUPE **M** FONGICIDE

## **KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O**

FONGICIDE  
COMMERCIAL-  
AGRICOLE  
SOUS FORME DE  
PÂTE GRANULÉE

PRINCIPE ACTIF : Hydroxyde de cuivre 53,8% (équivalent en cuivre métallique 35%)

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE**

**ATTENTION**



**POISON**

**AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX**

**Avertissement, contient l'allergène sulfites**

N° D'HOMOLOGATION 33441  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 1-25 kg

Cosaco LLC  
12701 ALMEDA ROAD  
HOUSTON, TX 77045  
1-800-250-5024

**MISES EN GARDE : DANGER : POISON. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS** Nocif si avalé ou inhalé. Éviter d'inhaler ou de respirer les poussières et les aérosols. Provoque une irritation des yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Porter des lunettes, un pantalon long, une chemise à manches longues et des chaussures et des chaussettes durant le mélange / chargement, l'application, de nettoyage et les réparations. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange / chargement, le nettoyage et les réparations

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever.

Retirer les vêtements / équipement de protection individuelle immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Puis, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage / l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

**NE PAS** entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 48 heures.

#### **Pour l'utilisation dans les serres :**

**NE PAS** entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 24 heures.

Au moins un récipient ou un poste pour le rinçage des yeux (prêt à l'emploi, y compris les produits de décontamination) doit être mis à la disposition des travailleurs lorsqu'ils entrent dans une zone traitée. Le contenant ou le poste doit demeurer disponible pendant au moins sept jours suivant l'application.

À chacune des entrées de la serre, le responsable de l'application doit afficher des mises en garde comprenant les renseignements suivants :

- Le nom du produit appliqué
- La date et l'heure de l'application
- L'énoncé "Les résidus de pesticide dans la zone traitée peuvent être fortement irritants pour les yeux."
- L'énoncé "Éviter tout contact avec les yeux"
- Les énoncés "En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes à l'aide du contenant ou du poste destiné au rinçage des yeux situé dans la serre. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement."
- L'endroit où se trouve le contenant ou le poste de rinçage des yeux
- Le mode d'emploi du contenant ou du poste de rinçage des yeux.

Les mises en garde doivent demeurer affichées pendant au moins sept jours suivant le traitement. Seul le responsable de l'application (ou une personne sous sa supervision) peut retirer les mises en garde.

#### **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

À moins d'être en présence de vomissements intenses, vider l'estomac en effectuant un lavage gastrique avec de l'eau, du lait, une solution de bicarbonate de soude ou une solution de ferrocyanure de potassium à 0,1 % (Gosselin, *Clinical Toxicology of Commercial Products*, 5<sup>e</sup> édition). L'administration d'un lavage gastrique devrait être effectuée par un membre qualifié du personnel médical. Des muqueuses probablement endommagées peuvent représenter une contre-indication au lavage d'estomac.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Conservez ce produit à l'écart des aliments pour animaux ou des aliments pour animaux.

### **ÉLIMINATION**

Pour les contenants recyclables :

NE PAS réutiliser ce contenant à quelque fin que ce soit. Il s'agit d'un contenant recyclable et doit être éliminé dans un site de collecte de contenants. Contactez votre distributeur/revendeur local ou votre municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'amener le contenant au site de collecte :

1. Rincer trois fois ou rincer sous pression le contenant vide. Ajouter les rinçages au mélange de pulvérisation dans le réservoir.
2. Rendre le récipient vide et rincé impropre à une utilisation ultérieure.

S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, éliminez le contenant conformément aux exigences provinciales/territoriales.

Pour les contenants consignés :

NE PAS réutiliser ce contenant à quelque fin que ce soit. Pour l'élimination, ce conteneur vide peut être retourné au point d'achat (distributeur/revendeur).

Pour les contenants rechargeables :

Pour l'élimination, ce récipient peut être retourné au point d'achat (distributeur/revendeur). Il doit être rempli par le distributeur/revendeur avec le même produit. Ne réutilisez pas ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits inutilisés et indésirables :

Pour plus d'informations sur l'élimination du produit non utilisé ou non désiré, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial/territorial. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial/territorial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O peut se fixer à tous les types d'équipements de pulvérisation. Il peut être utilisé pour des pulvérisations de haut ou de bas volume. Aucun agent de surface additionnel n'est nécessaire. Ajouter lentement KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O dans un réservoir de solution à pulvériser partiellement rempli d'eau. Les mouillants-adhésifs, les insecticides, les matières nutritives, etc., doivent être ajoutés en dernier. KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O est compatible avec les préparations commerciales de mouillants-adhésifs, des huiles à usage agricole sans herbicide et des insecticides. Les directives qui suivent sont basées sur des applications générales. Cependant, les recommandations des spécialistes en

vulgarisation agricole locaux devraient être suivies attentivement en ce qui a trait au choix du moment, à la fréquence et au nombre de pulvérisations par saison.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Gestion de la résistance, KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistant à KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance : Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides

- ✓ Dans la mesure du possible, alterner KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O ou les fongicides du même group M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- ✓ Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- ✓ Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de gestion intégrée de la maladie qui comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et à la rotation des cultures et prend en compte la résistance de la plante hôte, l'impact des conditions environnementales sur le développement de la maladie, les seuils de maladie ainsi que de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de luttechimique.
- ✓ Dans la mesure du possible, utiliser des modèles de maladie prédictifs pour planifier efficacement les applications de fongicides.
- ✓ Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- ✓ Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- ✓ Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, d'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutteintégrée.
- ✓ Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Cosaco LLC au 1-800-250-5024.

### **MODE D'EMPLOI :**

NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à jet porté : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser directement au-dessus des plantes à traiter. Éteignez les buses pointant vers l'extérieur aux extrémités des rangées et des rangées extérieures. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h au site d'application, telle que mesurée à l'extérieur de la zone de traitement du côté au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

### **ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION**

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour les utilisations avec un équipement d'application manuel autorisé sur cette étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et le bord sous le vent le plus proche des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), les habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les ruisseaux, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des:					
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Estuariens / marins profondeurs de:		L'habitat terrestre	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m		
Pulvérisateur agricole	Haricots	10	5	2	1	0	
	Poivrons, tomates, légumes-fruits (Groupe de cultures 8-09)	25	10	2	1	1	
	Pommes de terre	20	10	2	1	1	
	Concombres	10	5	2	1	0	
	Betteraves sucrières, céleri et céleri-rave, betteraves rouges (de jardin)	15	5	2	1	0	
	Terrain de golf et terrains de bowling	65	30	10	4	1	
Pulvérisateur pneumatique	Pommes, raisins	Début du stade de croissance	45	35	20	10	1
		Fin du stade de croissance	35	25	10	5	1

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des partenaires de mélange en réservoir et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en réservoir et appliquer en utilisant la catégorie de pulvérisation la plus grossière (ASAE) indiquée sur les étiquettes de ces mélanges en réservoir. les partenaires.

Les zones tampons de pulvérisation pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant au calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

**HARICOTS** : Brûlure bactérienne commune – *Xanthomonas axonopodalis pv phaseoli* et Tache auréolée- *Pseudomonas syringae pv phaseolicola*. Pour les arrosages protecteurs, effectuer la première application lorsque les plantes mesurent 15 cm. Pulvériser à intervalles de 7 à 14 jours, selon les conditions locales jusqu'à un maximum de 6 applications par année. Utiliser de 1,6 à 2,3 kg de KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O par hectare. En cas d'une forte pression de la maladie, utiliser la dose supérieure et utiliser la dose inférieure si cette pression est faible. Ne pas appliquer sur les cultures dans les deux jours avant la récolte.

**POIVRONS** : Tache bactérienne (*Xanthomonas campestris pv. Vesicatoria*). Lorsqu'il y a menace de maladie, appliquer 2,52 kg/ha de fongicide KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O à un intervalle de 7 à 14 jours selon la gravité de la maladie jusqu'à un maximum de 10 applications par année. Ne pas appliquer sur les cultures dans les deux jours avant la récolte.

**POIVRONS (JEUNES PLANTS DE SERRE À REPIQUER)** Tache bactérienne (*Xanthomonas campestris pv. vesicatoria*) . Appliquer KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O au taux de 3,2 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage. Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer le fongicide KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O au taux de 3,2 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, selon la sévérité de la maladie. Ne pas appliquer aux cultures à moins d'un jour de la récolte. Porter des vêtements de protection, y compris une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques, pendant la manipulation ou la pulvérisation du produit. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

**POMMES DE TERRE** : Brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et le mildiou (*Phytophthora infestans*). Appliquer tous les 7 à 10 jours, dès que les plantes ont 15 cm de haut et jusqu'à la récolte. Appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O à raison de 0,80 à 1,6 kg/ha, selon la densité du feuillage. KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O peut être combiné avec 1,75 à 2,25 kg/ha du fongicide MANZATE<sup>md</sup> DF ou le fongicide MANZATE<sup>md</sup> Pro-Stick pour supprimer la Brûlure alternarienne et le mildiou.

On peut appliquer le KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O à la dose de 2,4 kg/ha soit en association avec un dessiccant lors du défanage ou seul après le défanage, avant la récolte. Un tel traitement de fin de saison peut diminuer l'infection des tubercules par le champignon du mildiou au cours de la récolte. Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte. Un maximum de 10 applications par année.

**TOMATES** Pour supprimer la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et le mildiou (*Phytophthora infestans*). appliquer 2,52 kg/ha de fongicide KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O à intervalle de 7 jours. Pour supprimer la tache septorienne (*Septoria lycopersici*), appliquer 2,24 kg/ha de fongicide KOCIDE<sup>md</sup>

2000-O à intervalle de 7 jours.

Pour supprimer le chancre bactérien (*Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis*), appliquer 2.25 kg/ha de fongicide KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O à intervalle de 7-10 jours.

Pour supprimer la tache bactérienne (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*), quand la maladie menace, appliquer 2,52 kg / ha de fongicide KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O à intervalles de 7-10 jours, plus fréquemment lorsque la maladie est grave à un intervalle d'application d'au moins 3 jours.

Kocide<sup>md</sup> 2000-O doit être combiné avec un produit contenant le manèbe ou mancozèbe (80% de matière active) à 1,75 à 2,25 kg / ha. Ne pas appliquer sur les cultures dans les deux jours avant la récolte. Un maximum de 10 applications par année.

**TOMATES (JEUNES PLANTS DE SERRE À REPIQUER) Tache bactérienne (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*)** . Appliquer KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O au taux de 3,2 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage. Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O au taux de 3,2 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, selon la sévérité de la maladie. Le fongicide KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O devrait être combiné avec 1,75 à 2,25 kg/ha de manèbe ou mancozèbe (composé actif à 80%). Ne pas appliquer aux cultures à moins d'un jour de la récolte. Porter des vêtements de protection, y compris une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques, pendant la manipulation ou la pulvérisation du produit. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

**Concombres:** la tache angulaire (*Pseudomonas syringae* pv. *lachrymans*). Appliquer tous les 7 jours une fois que les plantes commencent à vigne, jusqu'à un maximum de 5 applications par année. Utiliser KOCIDE<sup>md</sup> 2000-O à raison de 1,6 à 2,3 kg / ha. Ne pas appliquer sur les cultures dans les deux jours avant la récolte.

**Betteraves sucrières:** la cercosporiose (*Cercospora beticola*). Commencer à pulvériser lorsque la maladie menace et continuer si les conditions sont propices au développement de la maladie. Pulvériser tous les 10-14 jours selon les conditions, en utilisant Kocide<sup>md</sup> 2000-O à raison de 1,6 à 3,2 kg / ha selon la gravité de la maladie. Ajout de l'huile agricole non herbicide approprié est recommandé à 5,5 L / ha. Pour des instructions spécifiques, consulter les autorités agricoles locales. Ne pas appliquer sur les cultures dans les deux jours avant la récolte. Maximum de 6 applications par année.

**POMME:** Pour supprimer la tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*) : Appliquer 0,84 à 1,96 kg/ha de Kocide 2000-O dans 500-1000L/ha. Pour supprimer la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*) : Appliquer 0,56 à 0,84 kg/ha de Kocide® 2000-O, dans 500 à 1 000 L/ha d'eau.

Faire une application tous les 5 à 7 jours en commençant l'application entre la pointe argentée et la pointe verte. Appliquer en pulvérisation à couverture complète pour supprimer les maladies en début de saison. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions (historique du site, sensibilité du cultivar, modèle prédictif) favorisent la progression de la maladie. Appliquer uniquement à l'aide d'un équipement d'application au sol ou d'un équipement d'application à jet porté.

Remarque : Des dommages modérés à graves à la culture peuvent survenir à la suite d'une application tardive ; cesser l'utilisation lorsque la pointe verte atteint 1/2 pouce.

Calendrier de pulvérisation prolongé lorsque la finition des fruits n'est pas un problème : Des applications continues peuvent être effectuées à des intervalles de 5 à 7 jours si nécessaire entre la pointe verte de 1/2 pouce et la première pulvérisation de couverture.

Remarque : Des dommages modérés à graves aux cultures peuvent résulter de ce programme de pulvérisation prolongé. Il n'est pas destiné aux pommes du marché frais ni aux pommes pour lesquelles la finition des fruits est préoccupante, car il est susceptible de provoquer le roussissement des fruits. L'ajout de 0,45 à 1,37 kg de chaux hydratée par livre de 0,45 kg de Kocide 2000-O peut réduire les dommages aux cultures.

L'intervalle avant récolte est de 2 jours.

Ne pas dépasser la dose annuelle maximale de 11,43 kg/ha.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des brouillards, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des ruisseaux, des réservoirs et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

## MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Cosaco LLC au 1-800-250-5024 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

### **AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPECIAL INDIQUÉ:**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Cosaco LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Cosaco LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales.

Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### **HARICOTS SECS COMESTIBLES ET HARICOT VERT (SUCCULENT)**

Pour la répression des maladies transmises par les semences suivantes; brûlure bactérienne (*Xanthomonas axonopodis* pv *phaseoli*), tache auréolée (*Pseudomonas syringae* pv. *phaseolicola*) et la graisse bactérienne (*Pseudomonas syringae* pv. *syringae*), sur le haricot sec comestible et le haricot vert(succulent) : Pour chaque 100 kg de semences à traiter, ajouter 113g de Kocide<sup>md</sup> 2000-O à 200 ml d'eau chaude et mélanger jusqu'à dissolution complète. Au besoin, ajouter plus d'eau chaude pour créer un mélange de consistance adéquate pour les équipements commerciaux de traitement des semences. Ajouter ce mélange aux semences d'haricot en les culbutant légèrement pour s'assurer d'une application uniforme. Laisser les semences traitées sécher avant de les planter aux champs. Les semences traitées doivent être étiquetées de cette manière: « Ces semences ont été traitées avec du Kocide<sup>md</sup> 2000-O; ne pas utiliser les semences traitées pour la consommation humaine, animale ou pour la transformation en huile ». Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Toute graine renversée ou exposée doit être incorporée dans le sol ou autrement nettoyée de la surface du sol.

Kocide 2000-O utilisé comme traitement des semences peut causer un délai de la germination des semences. Traiter une petite quantité des semences en utilisant un équipement similaire à celui planifié pour le lot total. Effectuer un test de germination sur une petite portion des semences afin de déterminer quel traitement des semences utiliser pour le lot total.

Toutes les semences traitées avec ce produit doivent être notablement colorées au moment du traitement. Lors de la manutention d'équipement contaminé ou de semences traitées, porter une combinaison à manches longues par-dessus les vêtements de travail, des gants et des lunettes de protection résistant aux produits chimiques ; utiliser un appareil de protection respiratoire à boîte filtrante approuvé pour les pesticides afin de minimaliser l'exposition à la poussière lors de la manutention, du mélange des produits, de l'ensachage des semences, de la couture des sacs de semences traitées ou lors du transfert des semences traitées dans un conteneur d'entreposage.

**RAISINS :**

Pour la suppression du mildiou de la vigne (*Plasmopara viticola*) appliquer 1,6 kg/ha Kocide<sup>md</sup> 2000-O mélangé dans 500-1400 L/ha d'eau. Faire une application tous les 7-14 jours commençant au stade de débourrement avec des applications ultérieures tout au long de la saison selon la sévérité de la maladie, jusqu'à un maximum de 7 applications par année. Ne pas appliquer dans les deux jours avant la récolte.

Remarque : Des blessures suite feuillage peuvent survenir dans les variétés qui sont sensibles au cuivre comme le Concorde, Delaware, Niagara et Rosette. Faites toujours un test de sensibilité. L'ajout de 454-1360 g de chaux éteinte par 454 g de Kocide 2000-O peut réduire la phytotoxicité.

**TERRAIN DE GOLF ET VERT DE BOULINGRIN**

Pour la suppression du Byrum argenteum (*Byrum argentums*), appliquer 210 grammes de Kocide<sup>md</sup> 2000-O mélangé dans 8 litres d'eau par 100 m<sup>2</sup> de vert. Appliquer toutes les 2 semaines, tard à l'automne jusqu'à tôt le printemps dans les zones du Canada qui n'ont pas de l'enneigement permanent, et en mi- septembre jusqu'au l'enneigement permanent pour les autres zones. Un minimum de 4 applications est nécessaire jusqu'à un maximum de 5 applications sur une période de 12 mois.

Ne pas entrer ou permettre à d'autres d'entrer jusqu'à ce que le produit soit séché. Note: Le cuivre interfère avec la métabolisation du fer dans la plante. Appliquer soit une chélation de fer ou un sulfate ferreux à un taux de 10-12 g fer/100 m<sup>2</sup> à toutes les 2 à 4 semaines durant la période d'applications du Kocidemd 2000-O pour éviter la chlorose ferrique due au cuivre

**CÉLERI / CELERIAC-RAVE**

Pour supprimer le mildiou *Septoria (Septoria apicola)* sur le céleri et le céleri-rave, appliquez 1,68 kg de Kocide<sup>md</sup> 2000-O par ha dans un minimum de 200L d'eau par ha. Commencez les applications lorsque les conditions sont favorables à l'infection par la maladie et répétez à un intervalle de 7 à 10 jours. Un maximum de 10 applications par année est autorisé. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

**LÉGUMES-FRUIT, GROUPE DES CULTURES 8-09 \***

Pour lutter contre le mildiou (*Alternaria solani*) et le mildiou (*Phytophthora infestans*): Appliquer Kocide<sup>md</sup> 2000-O à raison de 2,52 kg / ha tous les 7 jours.

Pour lutter contre la tache septorienne (*Septoria lycopersici*): Appliquer Kocide<sup>md</sup> 2000-O à raison de 2,24 kg / ha tous les 7 jours.

**\* Utilisez uniquement le faible taux de 2,24 kg / ha sur les aubergines.**

Pour lutter contre la tache bactérienne (*Xanthomonas campestris pv. Vesicatoria*): Lorsque la maladie menace, appliquez Kocide<sup>md</sup> 2000-O à raison de 2,52 kg / ha à un intervalle de 7 à 10 jours, plus fréquemment lorsque la maladie est grave et que l'intervalle minimum d'application est de 3 jours.

Un maximum de 10 applications par année est autorisé. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

**BETTERAVE ROUGE (JARDIN)**

Pour la suppression contre la tache des feuilles de *Cercospora (Cercospora beticola)*. Commencer la pulvérisation lorsque la maladie menace et continuer si les conditions sont propices au développement de la maladie. Pulvériser tous les 10-14 jours selon les conditions, en utilisant Kocide® 2000-O à 1,6 - 3,2 kg / ha selon la gravité de la maladie. L'ajout d'huile agricole non herbicide appropriée est recommandé à 5,5 L / ha. Pour des instructions spécifiques, consultez les autorités agricoles locales. Ne pas appliquer sur les cultures dans les 2 jours suivant la récolte. Maximum de 6 applications par an.

Référez-vous aux autres sections dans cette étiquette pour des instructions et précautions supplémentaires aux divers applications

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.